

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 14/2025

Des engagements au capital : l'UIC plaide pour une politique et un financement en faveur du développement du rail à la COP30

(Belém/Paris, 12 novembre 2025), Alors que les dirigeants mondiaux sont réunis à la COP30 de Belém, au Brésil, afin d'accélérer les actions en faveur du climat, l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC) est fière de représenter le secteur ferroviaire, secteur trop souvent négligé lorsqu'il s'agit de financement et de politique en faveur du climat, malgré les avantages environnementaux, économiques et sociaux avérés qu'il présente.

Les transports représentent près de 24 % des émissions mondiales de CO₂ et restent la source d'émissions qui connaît la croissance la plus rapide au niveau mondial. Pour atteindre l'objectif de 1,5 °C, les émissions dues au transport doivent diminuer de 59 % d'ici 2050. Toutefois, les tendances actuelles en matière d'investissement ne vont pas dans le bon sens : le rail et les transports publics ne bénéficient que de 23 % du financement en faveur du climat pour les transports, alors que des modes plus polluants continuent de dominer les dépenses d'infrastructure.

Ce déficit de financement ne constitue pas simplement une occasion manquée, c'est un risque. Sans un report modal en faveur du rail, les pays auront du mal à atteindre leurs objectifs climatiques, puisque le transport de voyageurs et de marchandises restera enfermé dans des modes à fortes émissions, avec un recours insuffisant à la solution la plus efficace et à faible émission de carbone tout en perpétuant la dépendance à la voiture et aux poids lourds face à une hausse des émissions et une baisse des investissements dans le transport durable.

La présence de l'UIC à la COP30 n'est donc pas symbolique, elle est stratégique et essentielle. Pour la première fois, la COP va présenter un pavillon dédié aux transports, et l'UIC est fière de parrainer cette initiative, et d'y contribuer activement. C'est l'assurance que le rail soit représenté de manière visible et significative dans les discussions mondiales sur le climat – et que son potentiel soit reconnu par les décideurs politiques, les financiers et les partenaires du développement.

Lors de la COP30, l'UIC mettra l'accent sur trois domaines de travail stratégiques :

Le rail dans les CDN (Contributions déterminées au niveau national) 3.0 : suivi des progrès, conduite des changements

La toute dernière analyse de l'UIC des contributions déterminées au niveau national (CDN) montre que 9 pays sur 19 incluent désormais le report modal en faveur du rail dans leurs plans climatiques, 58 % des CDN liées au rail faisant référence au fret.

Des pays comme le Chili se sont engagés à évaluer les mécanismes de coopération public-privé d'ici 2028 afin d'améliorer les infrastructures multimodales, la technologie et les capacités ferroviaires, tout cela dans le but d'augmenter la part modale du transport ferroviaire.

Article 6.4 et crédits carbone : débloquer des financements en faveur de la lutte contre le changement climatique

En collaboration avec l'UITP, l'UIC a publié un document de prise de position conjoint mettant en lumière la façon dont l'article 6.4 de l'Accord de Paris peut contribuer à débloquer les financements en faveur du climat pour le rail et les transports publics, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI), en transposant les CDN en projets bancables et à faible émission de carbone. L'UIC explore également des opportunités de marché plus larges pour le carbone – y compris l'article 6.2, systèmes de compensation nationaux et infranationaux et marchés volontaires – afin de récompenser les performances du rail en matière d'environnement et de générer des revenus exempts de dette pouvant renforcer le financement de projets. Des études récentes menées par l'UIC montrent que l'expansion du ferroviaire dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI) pour égaler les pays les plus performants pourrait permettre d'éviter jusqu'à 1,8 Gt de CO2 d'ici 2050, générant potentiellement 27 à 72 milliards de dollars de finance carbone, à raison de 15 à 40 dollars par tonne d'équivalent CO2.

Rail Resilience (RERA) : des systèmes de transport à l'épreuve du temps

Le programme Resilient Railways (RERA) de l'UIC fournit des conseils techniques pour aider les chemins de fer à s'adapter aux conditions climatiques extrêmes. On y trouve :

- Une cartographie des risques climatiques et des évaluations de la vulnérabilité
- Des indicateurs clefs de performance (KPI) de résilience pour suivre les progrès
- Des solutions fondées sur la nature et une collaboration intersectorielle

Alors que les impacts climatiques s'intensifient, le renforcement de la résilience des systèmes de transport n'est pas une option, c'est essentiel.

L'objectif de l'engagement de l'UIC lors de la COP ne consiste pas seulement à mettre en évidence la performance environnementale du rail, mais aussi à plaider en faveur de systèmes multimodaux intégrés qui s'écartent de la dominance du transport routier à haute intensité, comme le souligne le premier bilan mondial de l'Accord de Paris.

Les représentants de l'UIC, Joo Hyun Ha et Lucie Anderton, assistent à la COP30, aux côtés de membres de l'UIC, dont ANP Trilhos et Kenya Railways, pour partager leurs idées, établir des partenariats et faire avancer les arguments en faveur du rail dans la politique climatique.

Suivez nos mises à jour sur www.uic.org et sur notre page [LinkedIn](#).

CONTACT

Pour plus d'informations, merci de contacter Joo Hyun Ha : ha@uic.org

Département Communication de l'UIC : com@uic.org